



Installation de panneaux en bois adossé à un mur privatif

Par **laurentpetit75010**, le **19/05/2010** à **14:35**

Bonjour,

je souhaite installer des panneaux de bois le long d'un muret appartenant à un voisin, ce muret lui appartenant donc privatif.

il y a t il une distance à respecter pour installer ces panneaux ?

Peut il exiger un jour de me demander de démonter tous les panneaux pour qui 'il accède à son muret pour un éventuel entretien ? peut il abuser de ce droit d'échelle ?

merci pour votre aide

Par **aie mac**, le **19/05/2010** à **17:57**

bonjour

[citation]il y a t il une distance à respecter pour installer ces panneaux ? [/citation]

non. il suffit qu'il ne soient pas fixés sur son mur, mais tiennent indépendamment de lui.

[citation]Peut il exiger un jour de me demander de démonter tous les panneaux pour qui 'il accède à son muret pour un éventuel entretien ? [/citation]

oui et non.

il peut demander un tour d'échelle, mais uniquement pour l'entretien du mur et à condition de tout remettre en état chez à ses frais.

[citation]peut il abuser de ce droit d'échelle ? [/citation]

non.

le juge est à même de définir ce qui relèverait de l'abus.